



Les tarifs avantageux proposés par l'hôtel LAC LEMAN sont les suivants :

	<b>TARIFS PREFERENTIELS</b>	<b>TARIFS AFFICHES</b>
<b>CHAMBRE SINGLE EN LPD</b>	250 TND	450 TND
<b>CHAMBRE DOUBLE EN LPD</b>	300 TND	550 TND
<b>SUITE EN LPD (Max 2 PAX)</b>	550 TND	800 TND
<b>REPAS</b>	75 TND	100 TND

\*\*\*Taxe de séjour non incluse \*\*\*

**Article 2.** Procédure de réservation : Les tarifs préférentiels mentionnés à l'article 1 s'appliquent uniquement si la réservation est effectuée par la société et comporte les détails suivants :

Le nom et prénom du ou des bénéficiaires ;

Les dates d'arrivée et de départ ;

La description des prestations souhaitées.

L'hôtel s'engage à confirmer les réservations dans les 24 heures suivant la réception de la demande, selon la disponibilité.

**Article 3.** Arrivée des clients : Les réservations, établies au nom de la société, doivent être transmises par écrit avant l'arrivée du client. Elles doivent être communiquées dans un délai de 24 heures précédant l'arrivée du client ; autrement, le tarif standard sera appliqué.

**Article 4.** Départ anticipé : En cas de départ anticipé ou de non-utilisation des services réservés sans raison imputable à l'hôtel, la société devra régler la totalité de ces services.

**Article 5.** Modalités de paiement : Le règlement doit être effectué avant l'arrivée du client.

**Article 6.** Réservation non honorée : Toute réservation confirmée et non honorée ou non annulée le jour même par e-mail entraînera une facturation correspondant à une nuit au tarif convenu.

**Article 7.** Litige : En cas de désaccord, seuls les tribunaux de Tunis seront compétents.